Aznavour : Taxe sur les riches insuffisante

25/08/2011 à 20h32

La création d'une taxe exceptionnelle de 3% sur les revenus du travail et du capital dépassant 500.000 euros par an n'est "*pas suffisante*", juge jeudi Charles Aznavour interrogé sur RTL.

Moi je trouve que 3% pour les très riches, ça n'est pas suffisant, on a une dette trop importante pour ça. »

"*Aux États-Unis, les riches ils ont donné la moitié de leur fortune, ça fait quand même une grosse différence*", ajoute le chanteur qui publie lundi un nouvel album intitulé "Toujours" avant de débuter un récital d'un mois à l'Olympia.

Le célèbre chanteur vit en Suisse, où il est ambassadeur d'Arménie, son pays d'origine.

Le Figaro